

LA RÉGIE DES EAUX D'ALÈS A 20 ANS

Depuis 20 ans, la régie municipale rend un service de qualité aux Alésiens tout en économisant 2 millions de m³ d'eau chaque année. Un bilan très positif avant de passer la main, en 2020, à une régie des eaux de l'Agglo.

« *On vous parle d'un temps que les moins de 20 ans ne peuvent pas connaître...* » La Ville, en ce temps-là, débarquait l'entreprise privée qui gérait la distribution de l'eau (la SRDE) pour créer une régie municipale. La Régie des Eaux d'Alès (RéAL) naissait de toutes pièces, le 1^{er} juillet 1998, par la volonté du nouveau maire, Max Roustan, épaulé dans ce dossier par son jeune directeur de cabinet, Christophe Rivenq. « *Ma décision était un choix politique au sens noble du terme, c'est-à-dire relevant de la bonne gestion d'une ville, se souvient le premier magistrat. En municipalisant l'eau, j'avais la double ambition de faire des économies sur le prix de l'eau et de rendre un meilleur service public aux Alésiens* ».

Objectifs atteints, au-delà des espérances.

Baisse des coûts de 40 %

Le coût de la distribution de l'eau baissait de 40 % dès la première année de gestion municipale et les économies ainsi réalisées sur le budget de la ville étaient aussitôt reversées dans la réparation des réseaux d'eau vétustes et dans la construction d'une station d'épuration aux normes au sud de la ville. Aujourd'hui, le prix de l'eau potable, à 1,62 € le m³, reste l'un des moins chers de France, bien en dessous des tarifs pratiqués à Nîmes, Uzès ou Mende.

2 millions de m³ d'eau économisés / an

Même résultat positif au niveau du rendement du réseau. La première grande mission de la RéAL fut de réduire les fuites en lançant un vaste programme de renouvellement de conduites. « *Chaque année, plus de 2 millions de m³ d'eau sont ainsi économisés, soit environ la consommation annuelle d'une ville comme Alès* » note Frédéric Monnet, directeur de la RéAL. En 2003, la Ville d'Alès pompait 7,2 millions de m³ pour ses 39 900 habitants et en 2017, elle pompe 4,9 millions de m³ pour ses 41 100 habitants.

Un service public Iso 9001

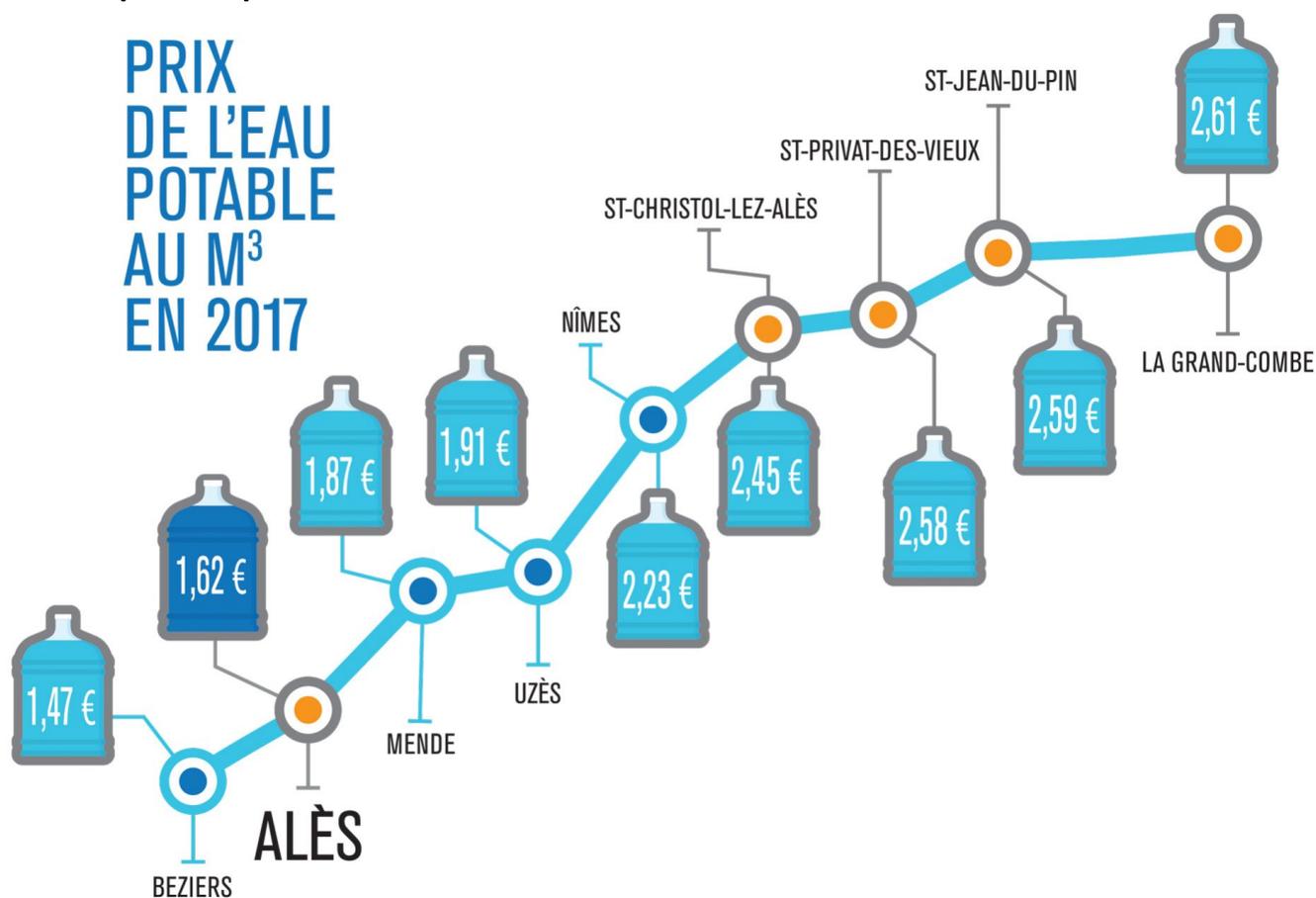
Autre avantage du passage en régie municipale : un service public qui n'a cessé de s'améliorer avec les mises en place successives du prélèvement automatique, de la mensualisation des factures, l'accueil du public au siège de la RéAL, le paiement en ligne ou encore un service d'astreinte disponible 24h/24 et 7j/7. La qualité du service rendu a d'ailleurs été saluée au niveau national en 2014 par l'obtention de la norme Afnor Iso 9001. « *Nous sommes l'une des rares villes de France à assurer la prestation distribution de l'eau du début à la fin* » précise Frédéric Monnet.

Une régie de l'eau de l'Agglo

Et Max Roustan de conclure : « J'ai beaucoup de fierté à avoir fait ce choix d'une régie municipale, dont tous les indicateurs sont au vert. Nous allons faire en sorte de reproduire ce modèle sur la future régie communautaire de l'eau ».

En 2020 en effet, c'est une régie de l'eau à l'échelle d'Alès Agglomération qui prendra le relais de la RéAL, tout en profitant d'une précieuse expérience forgée durant 22 années.

Une eau potable parmi les moins chères de France



Des économies conséquentes sur le pompage de l'eau



2003 7,2 millions de m³
pour 39 900 habitants



2017 7,9 millions de m³
pour 41 100 habitants

L'expo des 20 ans

Pour marquer les 20 ans de sa création, la Régie des Eaux d'Alès s'expose dans le hall de l'Hôtel de ville. Plusieurs panneaux explicatifs sont à découvrir jusqu'au 9 novembre, ainsi que des compteurs, des branchements et des tuyaux et le film des 20 ans, réalisé par la Direction de la Communication.

Une histoire passionnante à (re)découvrir.

- Hôtel de ville d'Alès, jusqu'au 9 novembre
- Accès libre, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Régie des Eaux d'Alès

Adresse

17, rue du Général de Cambis,

30100 Alès

Horaires

Du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30

Téléphone

04 66 54 30 90

real.ville-ales.fr

A lire aussi